



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 5 mars 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hautecluse Les Soisies, La Bâthle, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Manthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pailod, Plancherine, Queige, Ragnaux, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thiérols, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venlhon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni le Jeudi 5 mars 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Elisabeth	REY
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Finances – Association « Aide aux Familles à Domicile » AFD-UNA-73 – Versement d'un acompte sur la subvention 2026

Rapporteur : M. le Président

L'AFD-UNA-73 est une association loi 1901 créée en 1947.

Cette association a pour but de promouvoir et défendre l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles.

Pour ce faire, l'association pourra notamment :

- Apporter une aide aux familles en situation difficile par l'intervention d'un personnel qualifié en aide à domicile,
- Assurer des services d'aide aux familles, d'aide et d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou malades, de garde d'enfants de moins de 3 ans, ...

Par délibération n°17 du 20 février 2025, le Conseil d'administration approuvait la signature d'une convention d'objectifs et de partenariat avec l'AFD-UNA 73 pour la période 2025-2027.

Par ailleurs, pour mémoire, le CIAS Arlysère, pour l'année 2025 a procédé au versement d'une subvention à cette association d'un montant globale de 20 000 €.

Afin de permettre à l'AFD-UNA-73 de poursuivre son action et de faire face à ses dépenses de début d'année 2026, il est proposé de lui attribuer un acompte sur subvention 2026 correspondant à 70 % du montant de la subvention 2025 soit de 14 000 €.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve le versement d'un acompte sur subvention 2026 d'un montant de 14 000 € à l'AFD-UNA-73 ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

